



CTE DE CNES CŒUR DE LOZERE

BUDGET PRIMITIF 2024

Budget principal

Note synthétique Budgets Primitifs

La présente note mentionne brièvement les enjeux des budgets primitifs de la Communauté de communes Cœur de Lozère pour 2024. Elle a pour but d'informer les citoyens quant aux grandes orientations budgétaires de la collectivité.

Le budget primitif 2024 qui vous est présenté est conforme aux orientations budgétaires débattues lors du dernier conseil municipal. Il est voté avec reprise du résultat de l'année 2023.

Ses principales caractéristiques sont :

- **Un maintien des taux d'imposition votés par l'assemblée,**
- **Une augmentation contenue des dépenses de fonctionnement malgré un contexte inflationniste,**
- **Un investissement soutenu notamment pour le patrimoine de la collectivité, la transition écologique et le développement économique au travers des budgets annexes.**

Le budget principal s'équilibre à **10 940 229 €** en section de fonctionnement et **7 765 920 €** en section d'investissement. Il permettra de dégager un autofinancement provisoire de **992 651 €** hors cessions d'actifs.

Fonctionnement

Les recettes

Les recettes prévues comprennent par chapitre :

- **247 000 € de produits de service**

dont :

- 1 000 € de redevance d'occupation du domaine public,
- 130 000 € d'entrées piscine,
- 16 000 € de droits d'utilisation des installations sportives,
- 5 000 € de droits d'utilisation de la déchetterie (Cne du Chastel),
- 60 000 € de produits des budgets annexes,
- 35 000 € de ventes d'énergie électrique et calorifique.

- **7 949 439 € d'impôts et taxes**

dont :

- 2 306 903 € d'impôts directs locaux,
- 352 084 € de taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM),
- 202 906 € d'imposition forfaitaire des entreprises de réseaux (IFER),
- 2 027 539 € de taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM),
- 40 000 € de taxe de séjour,
- 22 162 € d'attribution de compensation des Cnes membres,
- 168 225 € du fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR),
- 1 809 096 € de fraction de TVA pour la compensation de la THRP,
- 1 020 524 € de fraction de TVA pour la compensation de la CVAE.

- **1 413 683 € de dotations, subventions et participations**

dont :

- 140 000 € de dotation d'intercommunalité,
- 728 000 € de dotation des groupements de communes,
- 3 000 € de fonds de compensation de la TVA,
- 30 000 € d'aide de l'Etat pour la Convention Territoriale Globale,
- 11 000 € d'aide de l'Etat pour l'aire des gens du voyage,
- 28 000 € d'aide du Département pour le centre de secours,
- 96 742 € de dotation de la réforme de la TP (DCRTP),
- 345 791 € de compensation de CFE par l'Etat,
- 31 150 € de compensation de taxe foncière par l'Etat.

- **214 000 € d'autres produits de gestion courante**
dont :
 - 150 000 € de revenus des immeubles,
 - 14 000 € de redevance du chalet et du centre équestre,
 - 50 000 € de charges locatives.
- **180 000 € d'atténuations de charges**
dont :
 - 30 000 € de remboursement d'assurances du personnel,
 - 150 000 € de remboursement de personnels mutualisés.
- **200 000 € d'opérations d'ordre entre sections (travaux en régie),**
- **736 107,84 € de résultat de fonctionnement reporté.**

Les dépenses

Les dépenses prévues comprennent par chapitre :

- **2 729 100 € de charges à caractère général**

dont **1 044 500 €** d'achats comprenant :

- 50 000 € de prestations de services,
- 176 500 € d'achats de matériels,
- 70 000 € d'eau,
- 300 000 € de fournitures d'électricité,
- 360 000 € de combustibles,
- 25 000 € de carburants,
- 2 500 € d'alimentation,
- 13 000 € de produits de traitement pour la piscine,
- 3 000 € de fournitures d'entretien,
- 22 000 € de fournitures de petits équipements,
- 11 000 € de vêtement de travail,
- 5 000 € de fournitures administratives,
- 6 500 € de fournitures diverses,

dont **1 497 800 €** de services extérieurs comprenant :

- 1 200 000 € de contrat de prestations de services,
- 75 000 € de locations immobilières,
- 800 € de location de matériels roulants,
- 11 000 € de locations autres,
- 28 000 € d'entretien des terrains,
- 27 000 € d'entretien des bâtiments publics,
- 2 500 € d'entretien des bois et forêts,
- 23 000 € d'entretien du matériel roulant,
- 10 000 € d'entretien d'autres biens mobiliers,
- 65 000 € de frais de maintenance,
- 47 000 € de frais d'assurances,
- 1 500 € de documentation générale et technique,
- 7 000 € de versement à des organismes de formation,

dont **75 800 €** d'autres services extérieurs comprenant :

- 500 € d'indemnités aux régisseurs,
- 6 600 € de frais d'honoraires,
- 2 000 € de frais d'actes et de contentieux,
- 5 000 € de frais d'annonces et d'insertions,
- 6 000 € de frais de fêtes et cérémonies,
- 3 000 € de frais de réception,
- 1 000 € de frais de transport de biens,
- 1 000 € de frais de missions,
- 1 000 € de frais d'affranchissement,
- 6 000 € de frais de télécommunications,
- 1 500 € de frais bancaires,
- 2 700 € de concours divers,
- 4 500 € de frais de nettoyage des locaux,
- 35 000 € de remboursement de charges à la ville de Mende,

dont **111 000 €** d'impôts et taxes :

- 110 000 € de taxe foncière,
- 1 000 € d'autres impôts locaux.

- **2 416 753 € de charges de personnel**

dont :

- 100 000 € de frais de personnel extérieur,
- 51 500 € de contributions sur les salaires,
- 1 131 953 € de rémunération des agents titulaires,
- 427 700 € de rémunération des agents non titulaires,
- 22 500 € de rémunération des emplois aidés,
- 683 100 € de cotisations diverses.

- **4 024 648 € d'autres charges de gestion courante**

dont :

- 4 000 € de redevances autres,
- 93 000 € d'indemnités et de cotisations des élus,
- 755 000 € de contribution au SDIS,
- 620 000 € de contribution au SDEE,
- 6 000 € de contribution au SMADE,
- 20 000 € de contribution au SMLD,
- 120 000 € de contribution à Centre Lozère,
- 130 000 € de contribution à l'EDML,
- 2 500 € de contribution au laboratoire départemental d'analyse,
- 900 000 € de subvention au Centre Intercommunal d'Action Sociale,
- 50 000 € de participation à la gestion de l'aérodrome Mende Brenoux,
- 405 148 € de subvention à l'Office de Tourisme Intercommunal,
- 713 000 € de subvention aux associations,
- 6 000 € d'indemnités aux pompiers.

- **200 000 € de charges financières,**

- **10 000 € de charges exceptionnelles,**

- **367 077 € d'atténuations de produits,**

- **500 000 € d'opérations d'ordre entre sections,**

- **692 651,84 € de virement à la section d'investissement.**

Investissement

Les recettes

Les recettes prévues comprennent par chapitre :

- **1 005 665 € de recettes liées à des opérations**

dont :

656 864 € de Dotation d'Equipement des territoires Ruraux,

136 369 € du Département de la Lozère,

212 731 € de la Région de l'Occitanie.

- **490 119 € de dotations et fonds divers**

dont :

40 000 € de Fonds de Compensation de la TVA,

450 119 € d'affectation du résultat.

- **692 651,84 € de virement de la section de fonctionnement**

- **4 154 182 € d'emprunts**

dont :

3 400 000 € de besoin de financement participation dans les ENR,

754 182 € de besoin de financements autres.

- **500 000 € d'opérations d'ordre entre sections,**

- **923 301 € de restes à réaliser**

dont :

325 793 € de Dotation d'Equipement des territoires Ruraux,

118 802 € du Département de la Lozère,

78 658 € de la Région de l'Occitanie.

155 000 € de subventions pour schéma de pluvial,

57 291 € de subvention de l'Agence Nationale de l'Habitat,

31 728 € pour l'opération programmée pour l'amélioration de l'habitat.

Les dépenses

Les dépenses prévues comprennent par chapitre :

- **1 856 500 € de dépenses sur les opérations d'investissement**
 - dont 15 000 € d'acquisition de bacs,
 - 87 500 € d'acquisition de matériels divers,
 - 8 000 € de réfection des portes du hangar de Gardès,
 - 206 000 € d'aménagement des installations sportives,
 - 51 500 € d'entretien de la piscine Marceau Crespin,
 - 140 000 € de réfection des courts de tennis,
 - 16 000 € de sonorisation de la salle des fêtes de Pelouse
 - 15 000 € d'entretien de la chaufferie du Chapitre,
 - 70 000 € de réfection de toitures des villas du village vacances,
 - 565 000 € de travaux d'extension du gymnase de la Vernède,
 - 12 500 € de travaux d'aménagement de la déchetterie,
 - 51 000 € de travaux au boulodrome,
 - 350 000 € d'aménagement d'un espace à vocation commerciale,
 - 219 000 € de travaux d'eaux pluviales,
 - 25 000 € d'alarme incendie du chalet du Chapitre,
 - 25 000 € pour la cyber sécurité.
- **515 000 € de remboursement de capital,**
- **100 000 € de frais d'études,**
- **320 000 € de subventions d'équipement versées,**
- **3 400 000 € de prise de participation dans la société Vents d'Oc,**
- **1 000 € de dépôts et cautionnements versés,**
- **200 000 € d'opérations d'ordre entre sections,**
- **290 509,40 € de déficit d'investissement reporté,**
- **1 082 911 € de restes à réaliser**
 - dont :
 - 404 062 € d'opérations d'investissement,
 - 119 522 € d'études,
 - 559 325 € de subventions d'équipement versées.

Budget Annexe **PMS de BADAROUX - 2024**

Le budget annexe 2024 PMS de BADAROUX s'équilibre à 691 850 € en fonctionnement et à 444 792 € en investissement. Il est voté avec reprise du résultat de l'année 2023. Ce budget est géré HT.

Fonctionnement

Les recettes

Les recettes prévues comprennent pour l'essentiel :

- 668 914 € de subventions,
- 18 000 € de produits des cessions,
- 4 936 € d'opérations d'ordre entre sections

Les dépenses

Les dépenses prévues comprennent pour l'essentiel :

- 3 900 € de charges à caractère général,
- 1 000 € de charges de gestion courante,
- 430 000 € de valeurs comptables des éléments cédés,
- 14 792 € d'opérations d'ordre entre sections.
- 242 158 € de déficit de fonctionnement reporté.

Investissement

Les recettes

Les recettes prévues comprennent pour l'essentiel :

- 430 000 € d'immobilisations cédées,
- 14 792 € d'opérations d'ordre entre sections.

Les dépenses

Les dépenses prévues comprennent pour l'essentiel :

- 1 800 € de cautions,
- 366 211 € d'immobilisations corporelles,
- 4 936 € d'opérations d'ordre entre sections
- 71 844 € de déficit d'investissement reporté.

Budget Annexe **AUBERGE DE JEUNESSE - 2024**

Le budget annexe 2024 AUBERGE DE JEUNESSE s'équilibre à 72 713 € en fonctionnement et à 45 170 € en investissement. Il est voté avec reprise du résultat de l'année 2023.

Fonctionnement

Les recettes

Les recettes prévues comprennent pour l'essentiel :

- 47 713 € de redevance,
- 15 000 € de remboursement de taxe foncière.

Les dépenses

Les dépenses prévues comprennent pour l'essentiel :

- 25 293 € de charges à caractère général,
dont :
 - 10 293 € de fournitures autres,
 - 15 000 € de taxes foncières.
- 24 000 € d'intérêts,
- 23 420 € de virement à la section d'investissement.

Investissement

Les recettes

Les recettes prévues comprennent pour l'essentiel :

- 21 750 € d'affectation du résultat,
- 23 420 € de virement de la section de fonctionnement.

Les dépenses

Les dépenses prévues comprennent pour l'essentiel :

- 23 420 € de remboursement du capital,
- 21 750 € de déficit d'investissement reporté.

Budget Annexe **BIO ENERGIE LOZERE - 2024**

Le budget annexe 2024 BIO ENERGIE LOZERE s'équilibre à 445 065 € en fonctionnement et à 445 692 € en investissement. Il est voté avec reprise du résultat de l'année 2023. Ce budget est géré HT.

Fonctionnement

Les recettes

Les recettes prévues comprennent pour l'essentiel :

- 288 523 € de loyers,
156 541 € d'autres produits divers de gestion courante
dont :
120 000 € de taxes foncières.

Les dépenses

Les dépenses prévues comprennent pour l'essentiel :

- 120 000 € de taxes foncières,
- 70 000 € d'intérêts,
- 255 065 € de virement à la section d'investissement.

Investissement

Les recettes

Les recettes prévues comprennent pour l'essentiel :

- 209 897 € d'affectation du résultat,
- 255 065 € de virement de la section de fonctionnement.

Les dépenses

Les dépenses prévues comprennent pour l'essentiel :

- 220 000 € de remboursement du capital,
- 244 962 € de déficit d'investissement reporté.

Budget Annexe **LOCAUX PRO** de **BADAROUX - 2024**

Le budget annexe 2024 LOCAUX PROFESSIONNELS de BADAROUX s'équilibre à 17 500 € en fonctionnement et à 145 085 € en investissement. Il est voté avec reprise du résultat de l'année 2023. Ce budget est géré HT.

Fonctionnement

Les recettes

Les recettes prévues comprennent pour l'essentiel :

- 1 500 € de remboursement de frais,
- 16 000 € de loyers.

Les dépenses

Les dépenses prévues comprennent pour l'essentiel :

- 4 200 € de charges à caractère général,
- 1 000 € de charges de gestion courante,
- 12 300 € de virement à la section d'investissement.

Investissement

Les recettes

Les recettes prévues comprennent pour l'essentiel :

- 7 220 € d'affectation du résultat,
- 125 564 € d'emprunts,
- 12 300 € de virement de la section de fonctionnement.

Les dépenses

Les dépenses prévues comprennent pour l'essentiel :

- 5 000 € de travaux dont 3 417 € de restes à réaliser de 2023,
- 140 085 € de déficit d'investissement reporté.

Budget Annexe ZAE 6^{ème} TRANCHE du CAUSSE D'AUGE - 2024

Le budget annexe 2024 ZAE 6^{ème} TRANCHE du CAUSSE D'AUGE s'équilibre à 1 326 017 € en fonctionnement et à 1 394 017 € en investissement. Il est voté avec reprise du résultat de l'année 2023. Ce budget est géré HT.

Fonctionnement

Les recettes

Les recettes prévues comprennent uniquement :

- 1 326 017 € d'opérations de stock.

Les dépenses

Les dépenses prévues comprennent pour l'essentiel :

- 11 000 € de charges à caractère général,
- 12 000 € d'intérêts,
- 1 303 017 € de déficit de fonctionnement reporté.

Investissement

Les recettes

Les recettes prévues comprennent pour l'essentiel :

- 790 607 € de subventions,
- 603 410 € d'excédent d'investissement reporté.

Les dépenses

Les dépenses prévues comprennent pour l'essentiel :

- 68 000 € de remboursement du capital,
- 1 326 017 € d'opérations de stock.

Budget Annexe ZAE 7^{ème} TRANCHE du CAUSSE D'AUGE - 2024

Le budget annexe 2024 ZAE 7^{ème} TRANCHE du CAUSSE D'AUGE s'équilibre à 1 238 794 € en fonctionnement et à 1 252 794 € en investissement. Il est voté avec reprise du résultat de l'année 2023. Ce budget est géré HT.

Fonctionnement

Les recettes

Les recettes prévues comprennent uniquement :

- 1 238 794 € d'opérations de stock.

Les dépenses

Les dépenses prévues comprennent pour l'essentiel :

- 11 000 € de charges à caractère général,
- 35 000 € d'intérêts,
- 1 192 794 € de déficit de fonctionnement reporté.

Investissement

Les recettes

Les recettes prévues comprennent pour l'essentiel :

- 151 360 € de subventions,
- 1 101 433 € d'excédent d'investissement reporté.

Les dépenses

Les dépenses prévues comprennent pour l'essentiel :

- 14 000 € de remboursement du capital,
- 1 238 794 € d'opérations de stock.

Budget Annexe **AERODROME - 2024**

Le budget annexe 2023 AERODROME s'équilibre à 115 000 € en fonctionnement et à 56 167 € en investissement. Il est voté avec reprise du résultat de l'année 2023. Ce budget est géré HT.

Fonctionnement

Les recettes

Les recettes prévues comprennent pour l'essentiel :

- 90 000 € de participations,
- 3 000 € de loyers,
- 22 000 € d'autres produits de gestion courante.

Les dépenses

Les dépenses prévues comprennent pour l'essentiel :

- 87 000 € de charges à caractère général,
dont :
 - 12 000 € de fournitures d'électricité,
 - 26 000 € de prestations de services,
 - 21 000 € de taxes foncières.
- 20 000 € de charges de personnel,
- 3 000 € d'opérations d'ordre entre sections
- 4 900 € de virement à la section d'investissement.

Investissement

Les recettes

Les recettes prévues comprennent pour l'essentiel :

- 6 759 € d'affectation du résultat,
- 41 508 € de subventions d'équipement,
- 3 000 € d'opérations d'ordre entre sections
- 4 900 € de virement de la section de fonctionnement.

Les dépenses

Les dépenses prévues comprennent pour l'essentiel :

- 25 840 € d'immobilisations corporelles,
- 10 000 € de travaux,
- 20 326 € de déficit d'investissement reporté.

Budget Annexe **LOCAL COMMERCIAL** du **CHAPITRE - 2024**

Le budget annexe 2024 LOCAL COMMERCIAL du CHAPITRE s'équilibre à 244 600 € en fonctionnement et à 302 384 € en investissement. Il est voté avec reprise du résultat de l'année 2023. Ce budget est géré HT.

Fonctionnement

Les recettes

Les recettes prévues comprennent uniquement :

- 244 600 € de produits de cessions.

Les dépenses

Les dépenses prévues comprennent pour l'essentiel :

- 3 100 € de charges à caractère général,
- 1 500 € de charges de gestion courante,
- 240 000 € d'opérations d'ordre entre sections.

Investissement

Les recettes

Les recettes prévues comprennent pour l'essentiel :

- 62 384 € d'affectation du résultat,
- 240 000 € d'opérations d'ordre entre sections.

Les dépenses

Les dépenses prévues comprennent pour l'essentiel :

- 189 395 € de travaux,
- 112 988 € de déficit d'investissement reporté.

Budget Annexe PMS de BARJAC - 2024

Le budget annexe 2024 PMS de BARJAC s'équilibre à 42 643 € en fonctionnement et à 53 554 € en investissement. Il est voté avec reprise du résultat de l'année 2023. Ce budget est géré HT.

Fonctionnement

Les recettes

Les recettes prévues comprennent pour l'essentiel :

- 12 000 € de loyers,
- 11 055 € d'opérations d'ordre entre sections
- 19 588 € d'excédent de fonctionnement reporté.

Les dépenses

Les dépenses prévues comprennent pour l'essentiel :

- 3 000 € de charges à caractère général,
- 2 900 € de charges d'intérêts,
- 14 317 € d'opérations d'ordre entre sections
- 22 426 € de virement à la section d'investissement.

Investissement

Les recettes

Les recettes prévues comprennent pour l'essentiel :

- 1 811 € d'affectation du résultat,
- 15 300 € de subventions d'équipement,
- 35 388 € de travaux,
- 14 317 € d'opérations d'ordre entre sections,
- 22 426 € de virement de la section de fonctionnement.

Les dépenses

Les dépenses prévues comprennent pour l'essentiel :

- 5 300 € de remboursement du capital,
- 35 388 € d'immobilisations corporelles,
- 11 055 € d'opérations d'ordre entre sections
- 1 811 € de déficit d'investissement reporté.

Budget Annexe **VALCROZE ECO - 2024**

Le budget annexe 2024 VALCROZE ECO s'équilibre à 339 882 € en fonctionnement et à 209 840 € en investissement. Il est voté avec reprise du résultat de l'année 2023. Ce budget est géré HT.

Fonctionnement

Les recettes

Les recettes prévues comprennent :

- 209 840 € de ventes de terrains,
- 130 041 € d'opérations de stock.

Les dépenses

Les dépenses prévues comprennent :

- 5 000 € de prestations de services dont 2 634 € de reports,
- 125 041 € d'excédent attendu,
- 209 840 € d'opérations de stock.

Investissement

Les recettes

Les recettes prévues comprennent :

- 209 840 € d'opérations de stock.

Les dépenses

Les dépenses prévues comprennent :

- 79 798 € de déficit d'investissement reporté,
- 125 041 € d'opérations de stock.

Budget Annexe **PMS de SAINT BAUZILE - 2024**

Le budget annexe 2024 PMS de SAINT BAUZILE s'équilibre à 10 934 € en fonctionnement et à 11 303 € en investissement. Il est voté avec reprise du résultat de l'année 2023. Ce budget est géré HT.

Fonctionnement

Les recettes

Les recettes prévues comprennent pour l'essentiel :

- 6 258 € de loyers,
- 4 676 € d'opérations d'ordre entre sections

Les dépenses

Les dépenses prévues comprennent pour l'essentiel :

- 200 € de charges à caractère général,
- 1 100 € de charges d'intérêts,
- 6 682 € d'opérations d'ordre entre sections,
- 539 € de virement à la section d'investissement,
- 2 412 € de déficit de fonctionnement reporté.

Investissement

Les recettes

Les recettes prévues comprennent pour l'essentiel :

- 4 082 € de subventions,
- 6 682 € d'opérations d'ordre entre sections,
- 539 € de virement de la section de fonctionnement.

Les dépenses

Les dépenses prévues comprennent pour l'essentiel :

- 3 800 € de remboursement du capital,
- 4 676 € d'opérations d'ordre entre sections
- 2 827 € de déficit d'investissement reporté.

Budget Annexe **HANGAR de l'AERODROME - 2024**

Le budget annexe 2024 HANGAR de l'AERODROME s'équilibre à 86 393 € en fonctionnement et à 78 898 € en investissement. Il est voté avec reprise du résultat de l'année 2023. Ce budget est géré HT.

Fonctionnement

Les recettes

Les recettes prévues comprennent pour l'essentiel :

- 32 000 € de loyers,
- 6 000 € de remboursement de la taxe foncière,
- 25 547 € d'opérations d'ordre entre sections,
- 22 846 € d'excédent de fonctionnement reporté.

Les dépenses

Les dépenses prévues comprennent pour l'essentiel :

- 6 000 € de taxes foncières,
- 4 000 € de charges d'intérêts,
- 52 876 € d'opérations d'ordre entre sections
- 23 517 € de virement à la section d'investissement.

Investissement

Les recettes

Les recettes prévues comprennent pour l'essentiel :

- 2 505 € d'affectation du résultat,
- 52 876 € d'opérations d'ordre entre sections,
- 23 517 € de virement de la section de fonctionnement.

Les dépenses

Les dépenses prévues comprennent pour l'essentiel :

- 28 000 € de remboursement du capital,
- 22 846 € d'immobilisations corporelles,
- 25 547 € d'opérations d'ordre entre sections
- 2 505 € de déficit d'investissement reporté.

Budget Annexe **EAU - 2024**

Le budget annexe 2023 EAU s'équilibre à 1 277 695 € en fonctionnement et à 2 104 027 € en investissement. Il est voté avec reprise du résultat de l'année 2022. Ce budget est géré HT.

Fonctionnement

Les recettes

Les recettes prévues comprennent pour l'essentiel :

- 310 000 € de surtaxe,
- 6 500 € de produits de gestion courante,
- 130 000 € d'opérations d'ordre entre sections
- 831 195 € d'excédent de fonctionnement reporté.

Les dépenses

Les dépenses prévues comprennent pour l'essentiel :

- 97 000 € de charges à caractère général,
dont :
 - 80 000 € de prestations de services,
 - 1 000 € de frais d'assurances,
 - 15 000 € de remboursement de frais.
- 120 000 € de charges de personnel,
- 3 000 € de redevances,
- 5 000 € d'intérêts,
- 50 000 € pour le programme plan de sobriété sur l'eau,
- 250 000 € d'opérations d'ordre entre sections.
- 752 695 € de virement à la section d'investissement.

Investissement

Les recettes

Les recettes prévues comprennent pour l'essentiel :

- 109 979 € de subventions d'équipement,
- 112 285 € d'affectation du résultat,
- 354 958 € d'emprunts,
- 250 000 € d'opérations d'ordre entre sections,
- 752 695 € de virement de la section de fonctionnement,
- 636 394 € de restes à réaliser.

Les dépenses

Les dépenses prévues comprennent pour l'essentiel :

- 1 272 285 € d'opérations d'investissement
dont :
 - 10 000 € de chloration de Changefège (Cne de Balsièges),
 - 50 000 € de création de réseau de Changefège (Cne de Balsièges),
 - 125 000 € de reprise du réseau à Lou Chaou (Cne de Barjac),
 - 40 000 € de reprise du réseau de la Chicanette (Cne de Mende),
 - 60 000 € de reprise du réseau du Pré Vival (Cne de Mende),
 - 50 000 € de création de réseau des Genevriers (Cne de Mende),
 - 50 000 € de reprise de réseau de l'Espérance (Cne de Mende),
 - 600 000 € de création réservoir du PRAE (Cne de Mende),
 - 25 000 € de travaux de captages (Cne de Pelouse),
 - 110 000 € de mise en séparatif à Rouffiac (Cnes de St Bauzile),
 - 40 000 € de travaux divers.
- 15 000 € de remboursement du capital,
- 150 000 € de frais d'études,
- 2 000 € d'immobilisations corporelles,
- 120 000 € d'opérations d'ordre entre sections
- 554 741 € de restes à réaliser.

Budget Annexe **ASSAINISSEMENT - 2023**

Le budget annexe 2023 ASSAINISSEMENT s'équilibre à 711 000 € en fonctionnement et à 1 827 703 € en investissement. Il est voté avec reprise du résultat de l'année 2023. Ce budget est géré HT.

Fonctionnement

Les recettes

Les recettes prévues comprennent pour l'essentiel :

- 472 000 € de surtaxe,
- 54 000 € de participations,
- 45 000 € de produits de gestion courante,
- 140 000 € d'opérations d'ordre entre sections.

Les dépenses

Les dépenses prévues comprennent pour l'essentiel :

- 125 000 € de charges à caractère général,
dont :
 - 90 000 € de prestations de services,
 - 1 500 € de frais d'assurances,
 - 22 000 € de remboursement de frais.
- 34 000 € de charges de personnel,
- 26 000 € d'intérêts,
- 320 000 € d'opérations d'ordre entre sections.
- 205 996 € de déficit de fonctionnement reporté.

Investissement

Les recettes

Les recettes prévues comprennent pour l'essentiel :

- 550 000 € de subventions d'équipement,
- 306 822 € d'emprunts,
- 320 000 € d'opérations d'ordre entre sections,
- 249 956 € d'excédent d'investissement
- 400 320 € de restes à réaliser.

Les dépenses

Les dépenses prévues comprennent pour l'essentiel :

- 1 295 000 € d'opérations d'investissement
dont :
 - 300 000 € pour deux postes de relevage (Cne de Badaroux),
 - 30 000 € de création de réseau des Genevriers (Cne de Mende),
 - 60 000 € de reprise de réseau de l'Espérance (Cne de Mende),
 - 215 000 € de mise en séparatif du centre-ville (Cne de Mende),
 - 600 000 € de centrifugeuse STEP (Cne de Mende),
 - 50 000 € de mise en séparatif à Rouffiac (Cnes de St Bazile),
 - 40 000 € de travaux divers.
- 75 000 € de remboursement du capital,
- 230 000 € de frais d'études,
- 140 000 € d'opérations d'ordre entre sections
- 87 703 € de restes à réaliser.

Budget Annexe LOU CHAOUSSE - 2024

Le budget annexe 2024 lotissement LOU CHAOUSSE s'équilibre à 5 540 274 € en fonctionnement et à 4 583 328 € en investissement. Il est voté avec reprise du résultat de l'année 2022. Ce budget est géré HT.

Fonctionnement

Les recettes

Les recettes prévues comprennent :

- 2 000 000 € de ventes de terrains,
- 1 583 328 € de subventions en reports
dont :
 - 1 283 328 € de subvention DETR,
 - 300 000 € de subvention FNADT.
- 1 956 946 € d'opérations de stock.

Les dépenses

Les dépenses prévues comprennent :

- 1 100 000 € d'acquisition de terrains,
- 1 600 € de prestations de services en reports,
- 200 000 € de prestations de services dont 155 598 € en reports,
- 645 346 € d'excédent attendu,
- 10 000 € d'intérêts,
- 3 583 328 € d'opérations de stock.

Investissement

Les recettes

Les recettes prévues comprennent :

- 1 000 000 € de prêt relais,
- 3 583 328 € d'opérations de stock.

Les dépenses

Les dépenses prévues comprennent :

- 2 000 000 € de remboursement de prêt relais,
- 626 381 € de déficit d'investissement reporté,
- 1 956 946 € d'opérations de stock.

Budget PETIT TRAIN TOURISTIQUE - 2024

Le budget 2024 PETIT TRAIN TOURISTIQUE s'équilibre à 6 500 € en fonctionnement et à 3 300 € en investissement. Il est voté avec reprise du résultat de l'année 2023. Ce budget est géré HT.

Fonctionnement

Les recettes

Les recettes prévues comprennent uniquement :

- 6 500 € de vente de tickets.

Les dépenses

Les dépenses prévues comprennent pour l'essentiel :

- 5 000 € de charges à caractère général,
- 545 € d'opérations d'ordre entre sections,
- 924 € de déficit de fonctionnement reporté.

Investissement

Les recettes

Les recettes prévues comprennent pour l'essentiel :

- 545 € d'opérations d'ordre entre sections,
- 2 725 € d'excédent d'investissement reporté.

Les dépenses

Les dépenses prévues comprennent uniquement :

- 3 300 € d'immobilisations corporelles.

DETTE CTE DE CNES CŒUR DE LOZERE - 2024

L'état présent au budget primitif présente la dette par budget. Les informations présentées dans ce bilan annuel proposent un état consolidé tous budgets confondus de la dette de la collectivité au 1^{er} janvier 2024.

Bilan Annuel

Caractéristiques de la dette au 01/01/2024

Encours 10 253 865,27	Nombre d'emprunts * 33
Taux actuariel * 3,75%	Taux moyen de l'exercice 3,69%

* tirages futurs compris

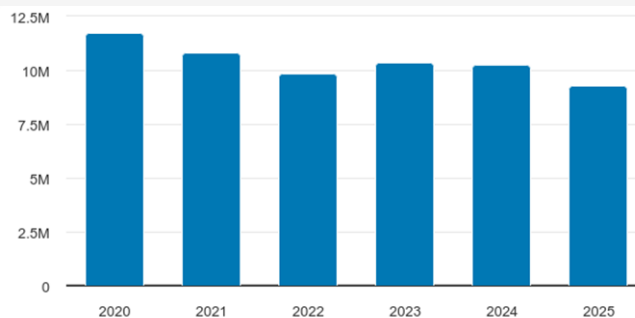
Charges financières en 2024

Annuité 1 319 110,60	Amortissement 950 341,39
Remboursement anticipé avec flux 0,00	Remboursement anticipé sans flux 0,00
Intérêts emprunts 368 769,21	ICNE 91 952,99

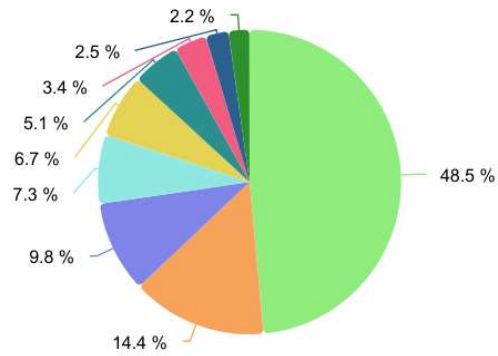
Financements Disponibles au 01/01/2024

Enveloppes de Financement 0,00	Lignes et Billets de trésorerie 0,00
Remboursements temporaires 0,00	Emprunts long terme non mobilisés (1) 1 000 000,00
	Total disponible 1 000 000,00

Evolution de l'encours depuis 5 ans en début d'exercice

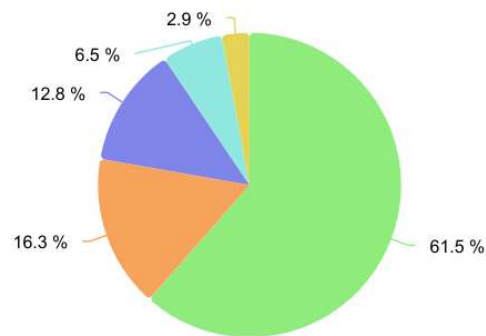


Répartition par budgets



Budget	%	Montant
BUDGET PRINCIPAL	48,52	4 975 424,25
ATELIER RELAIS BIO ENERGIE	14,44	1480 992,90
ZAC LOU CHAOUSSE	9,75	1000 000,00
ZAE CAUSSE D'AUGE 7TRANCHE	7,31	749 454,97
ASSAINISSEMENT	6,75	692 101,24
AUBERGE DE JEUNESSE	5,12	524 820,00
HANGAR DE LAERODROME	3,44	352 747,34
ZAE CAUSSE D'AUGE 6TRANCHE	2,45	25143164
Autres	2,21	226 892,93
TOTAL		10 253 865,27

Répartition par prêteurs



Prêteur	Notation MOODYS	%	Montant
CREDIT AGRICOLE DU LANGUEDOC	-	61,51	6 306 764,35
CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	-	16,25	1666 464,84
CAISSE D'EPARGNE LANGUEDOC-ROUSSILLON	-	12,78	1310 054,88
LA BANQUE POSTALE	-	6,53	669 694,59
CREDIT MUTUEL MEDITERRANEEN	-	2,93	300 886,61
TOTAL			10 253 865,27

DETTE GARANTIE CTE DE CNES CŒUR DE LOZERE - 2024

Les communes et EPCI de plus de 3 500 habitants produisent en annexe du budget primitif et du compte administratif pour les communes et EPCI une annexe présentant de façon détaillée les garanties d'emprunts accordées. L'état, ci-après est une synthèse de ces informations.

Bilan Annuel

Caractéristiques de la dette au 01/01/2024

Encours 263 880,90	Nombre d'emprunts * 2
Taux actuariel * 1,43%	Taux moyen de l'exercice 1,42%

* tirages futurs compris

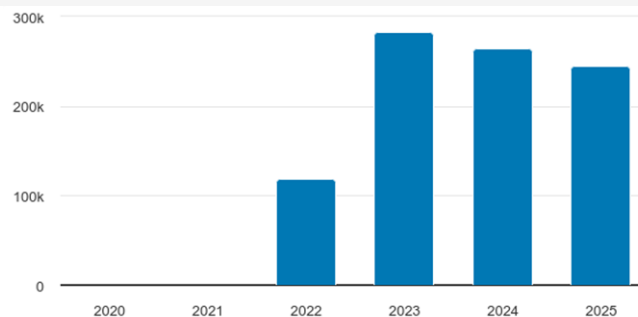
Charges financières en 2024

Annuité 22 537,29	Amortissement 18 912,40
Remboursement anticipé avec flux 0,00	Remboursement anticipé sans flux 0,00
Intérêts emprunts 3 624,89	ICNE 213,83

Financements Disponibles au 01/01/2024

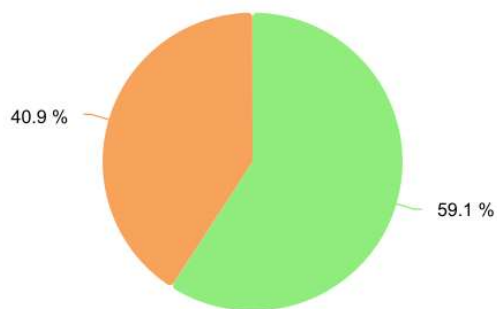
Enveloppes de Financement 0,00	Lignes et Billets de trésorerie 0,00
Remboursements temporaires 0,00	Emprunts long terme non mobilisés 0,00

Evolution de l'encours depuis 5 ans en début d'exercice



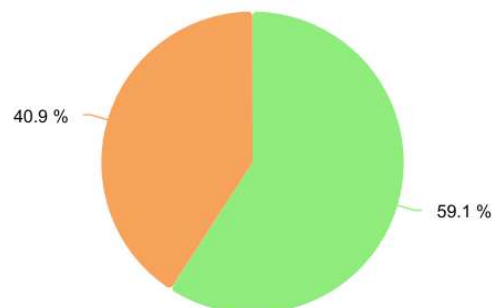
Bénéficiaires et prêteurs

Structure par Bénéficiaire au 01/01/2024



Bénéficiaire	Montant
■ Société Publique Locale Coeur de Lozère	156 045,18
■ Atelier du Réemploi de la Création et du UPcycling	107 835,72
TOTAL	263 880,90

Structure par Prêteur au 01/01/2024



Prêteur	Montant
■ Crédit Agricole du Languedoc	156 045,18
■ Crédit Coopératif	107 835,72
TOTAL	263 880,90

LES PRINCIPAUX RATIOS – BUDGET PRINCIPAL - 2024

Les méthodes d'analyse financière des communes reposent essentiellement sur le traitement statistique de ratios relatifs aux budgets communaux. Un ratio financier est un rapport significatif entre deux données caractéristiques de l'activité ou de la situation financière de la collectivité. Il est exprimé sous la forme d'un quotient ou sous la forme d'un pourcentage. Autrement dit un ratio est un rapport entre deux valeurs ayant pour but de fournir des informations utiles à l'analyse financière, porter une évaluation et mettre en place des stratégies.

Ratio 1 = Les dépenses par habitant : **590**

Ratio 2 = Les recettes par habitant : **606**

Ratio 3 = L'effort d'équipement par habitant : **138**

Ratio 4 = La dette par habitant : **301** ⁽¹⁾

Ratio 5 = L'enveloppe de DGF par habitant : **52**

Ratio 6 = Le taux d'incompressibilité des dépenses : **24,8%** ⁽²⁾

Ratio 7 = Marge d'autofinancement courant : **102,4%** ⁽³⁾

Ratio 8 = Taux d'équipement : **22,7%**

Ratio 9 = Taux d'endettement : **49,7%** ⁽⁴⁾

Ratio 10 = Taux d'épargne brute : **11,9%** ⁽⁵⁾

(1) Ce ratio s'appuie sur l'encours de la dette à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(2) Ce ratio appréhende les marges de manœuvre d'une commune en termes de réduction de ces dépenses de fonctionnement. En effet, il évalue les capacités d'une commune à s'adapter à une contrainte de ressources financières sans avoir à réaliser des coupes au sein de dépenses de fonctionnement difficilement compressible

(3) Ce ratio permet de révéler la capacité d'une collectivité du bloc communal à financer ses investissements une fois ses dépenses de fonctionnement et sa dette payées. De la sorte, il met en lumière les marges de manœuvre d'une commune ou d'un établissement intercommunal à développer son territoire sans avoir recours à l'endettement.

(4) Ce ratio apprécie la charge de la dette d'une collectivité du bloc communal relativement à ses recettes réelles de fonctionnement.

(5) Ce ratio indique la part des recettes de fonctionnement qui peut être consacrée pour investir ou rembourser la dette, et permet ainsi d'appréhender la performance financière d'une commune, sa solvabilité budgétaire à court et moyen terme.

RECAPITULATIF DES BUDGETS - 2024

Récapitulatif des budgets de la collectivité soumis au vote pour l'exercice 2024

Budget Principal

		Investissement	Exploitation
RECETTES	Vote	6 683 009,40	10 940 229,84
	RàR	1 082 911,18	
	Total	7 765 920,58	10 940 229,84
DEPENSES	Vote	6 842 619,00	10 940 229,84
	RàR	923 301,58	
	Total	7 765 920,58	10 940 229,84

PMS de Badaroux

		Investissement	Exploitation
RECETTES	Vote	444 792,00	691 850,47
	RàR		
	Total	444 792,00	691 850,47
DEPENSES	Vote	444 792,00	691 850,47
	RàR		
	Total	444 792,00	691 850,47

Auberge de Jeunesse

		Investissement	Exploitation
RECETTES	Vote	45 170,00	72 713,65
	RàR		
	Total	45 170,00	72 713,65
DEPENSES	Vote	45 170,00	72 713,65
	RàR		
	Total	45 170,00	72 713,65

Atelier Relais Bio Energie

		Investissement	Exploitation
RECETTES	Vote	464 692,34	445 065,06
	RàR		
	Total	464 692,34	445 065,06
DEPENSES	Vote	464 692,34	445 065,06
	RàR		
	Total	464 692,34	445 065,06

Locaux Professionnels de Badaroux

		Investissement	Exploitation
RECETTES	Vote	141 668,10	17 500,00
	RàR	3 417,00	
	Total	145 085,10	17 500,00
DEPENSES	Vote	145 085,10	17 500,00
	RàR		
	Total	145 085,10	17 500,00

ZAE Causse d'Auge 6^{ème} tranche

		Investissement	Exploitation
RECETTES	Vote	1 394 017,52	1 326 017,52
	RàR		
	Total	1 394 017,52	1 326 017,52
DEPENSES	Vote	1 394 017,52	1 326 017,52
	RàR		
	Total	1 394 017,52	1 326 017,52

ZAE Causse d'Auge 7^{ème} tranche

		Investissement	Exploitation
RECETTES	Vote	1 252 794,38	1 238 794,38
	RàR		
	Total	1 252 794,38	1 238 794,38
DEPENSES	Vote	1 252 794,38	1 238 794,38
	RàR		
	Total	1 252 794,38	1 238 794,38

Aérodrome Mende Brenoux

		Investissement	Exploitation
RECETTES	Vote	56 167,66	115 000,00
	RàR		
	Total	56 167,66	115 000,00
DEPENSES	Vote	56 167,66	115 000,00
	RàR		
	Total	56 167,66	115 000,00

Local Commercial du Chapitre

		Investissement	Exploitation
RECETTES	Vote	302 384,73	244 600,00
	RàR		
	Total	302 384,73	244 600,00
DEPENSES	Vote	302 384,73	244 600,00
	RàR		
	Total	302 384,73	244 600,00

PMS de Barjac

		Investissement	Exploitation
RECETTES	Vote	53 554,87	42 643,54
	RàR		
	Total	53 554,87	42 643,54
DEPENSES	Vote	53 554,87	42 643,54
	RàR		
	Total	53 554,87	42 643,54

ZA Valcroze Eco

		Investissement	Exploitation
RECETTES	Vote	209 840,40	339 882,16
	RàR		
	Total	209 840,40	339 882,16
DEPENSES	Vote	209 840,40	337 247,63
	RàR		2 634,53
	Total	209 840,40	339 882,16

PMS de St Bazile

		Investissement	Exploitation
RECETTES	Vote	11 303,75	10 934,00
	RàR		
	Total	11 303,75	10 934,00
DEPENSES	Vote	11 303,75	10 934,00
	RàR		
	Total	11 303,75	10 934,00

Atelier Relais Hangar de l'Aérodrome

		Investissement	Exploitation
RECETTES	Vote	78 898,97	86 373,57
	RàR		
	Total	78 898,97	86 373,57
DEPENSES	Vote	78 898,97	86 373,57
	RàR		
	Total	78 898,97	86 373,57

Eau

		Investissement	Exploitation
RECETTES	Vote	1 579 918,17	1 277 695,08
	RàR	636 394,07	
	Total	2 216 312,24	1 277 695,08
DEPENSES	Vote	1 671 570,46	1 277 695,08
	RàR	544 741,78	
	Total	2 216 312,24	1 277 695,08

Assainissement

		Investissement	Exploitation
RECETTES	Vote	1 426 783,30	711,00
	RàR	400 920,28	
	Total	1 827 703,58	711,00
DEPENSES	Vote	1 740 000,00	711,00
	RàR	87 703,58	
	Total	1 827 703,58	711,00

ZA Lou Chausse

		Investissement	Exploitation
RECETTES	Vote	4 583 328,00	3 956 946,32
	RàR		1 583 328,00
	Total	4 583 328,00	5 540 274,32
DEPENSES	Vote	4 583 328,00	5 383 075,93
	RàR		157 198,39
	Total	4 583 328,00	5 540 274,32

Petit Train Touristique

		Investissement	Exploitation
RECETTES	Vote	3 300,18	6 500,00
	RàR		
	Total	3 300,18	6 500,00
DEPENSES	Vote	3 300,18	6 500,00
	RàR		
	Total	3 300,18	6 500,00